

L'*Observatoire et suivi des causes d'avortements chez les ruminants (Oscar)* est un dispositif qui vise à colliger et valoriser les résultats du diagnostic différentiel des avortements (DDA) chez les ruminants. Sa finalité est d'améliorer la connaissance des causes infectieuses des avortements, afin d'adapter les mesures de diagnostic, de prévention, et de lutte.

Une démarche à trois niveaux complémentaires

► Le diagnostic individuel (service individuel à l'éleveur)

Les protocoles de DDA permettent au vétérinaire et à l'éleveur de conduire le diagnostic dans des conditions techniques optimisées. L'objectif est de pouvoir orienter l'action de l'éleveur en identifiant l'origine infectieuse des séries d'avortements.

► Des actions collectives à l'échelon départemental ou régional

Les protocoles de DDA ont vocation à servir de base au développement ou à la mise en place d'actions collectives. Leur objectif est d'aider ainsi les éleveurs au travers de la promotion et de l'aide à la mise en place dans les élevages du diagnostic différentiel afin, le cas échéant, de proposer les mesures de maîtrise adaptées.

► Le recueil et l'analyse des résultats de DDA à des fins de surveillance

Le recueil et l'analyse des résultats de DDA à des fins de surveillance doit permettre une amélioration des connaissances en vue d'adapter les mesures de diagnostic, de prévention, de surveillance et de lutte. Les membres du groupe de suivi de la Plateforme ESA ont défini les modalités d'agrégation et de synthèse des DDA effectués dans les départements ou régions qui se porteront volontaires pour appliquer les protocoles standardisés. En effet, l'exploitation collective des résultats à des fins de surveillance nécessite que les conditions du diagnostic soient suffisamment harmonisées.

Des protocoles harmonisés pour les bovins et les petits ruminants

Des protocoles standardisés ont été élaborés en fonction des connaissances et des outils actuellement disponibles par des groupes de travail comprenant.

- Des acteurs de terrain : GDS 04, GDS 12, GDS 41, GDS 64, GDS 70, GDS 74, GDS Corse, GDS Bretagne, GDS Limousin, FRGDS Poitou-Charentes, FRGDS Midi-Pyrénées, LDA 05, LDA 16, LDA 53, LDA 58, LDA 64, LDA 79, LDA 85, GTV 12, GTV 29, GTV 62, GTV 63, FRGTV Midi-Pyrénées, DDecPP 53, DDecPP 56.
- Des représentants nationaux et des experts : Races de France, Institut de l'Élevage, Oniris, GDS France, SNGTV, Adilva, ENVT, Anses Niort, Anses Maisons-Alfort, Anses Sophia Antipolis, Anses Ploufragan, LNCR, Inra Nouzilly, VetAgro Sup.

Ces protocoles comprennent pour chaque maladie

- **Le type du ou des prélèvement(s) possible(s)**
- **Les animaux à prélever**
- **L'analyse ou les analyses possible(s)**
- **La grille d'interprétation des résultats**

► Maladies prises en compte

Dans les départements/régions participants, le diagnostic sera systématiquement entrepris en première intention pour un « pack » de maladies :

- **Pour les bovins** : fièvre Q, BVD, néosporose
- **Pour les petits ruminants** : fièvre Q, toxoplasmose, chlamydie

Au-delà de ce pack de maladies de 1^{ère} intention, Oscar collectera les résultats de tout diagnostic entrepris le cas échéant, pour les maladies pour lesquelles une grille définie et commune d'interprétation des résultats est disponible.

- **Pour les bovins** : avortements d'origine mycosique (notamment liés à *Aspergillus*), avortements dus aux salmonelles, aux *Chlamydia*, à *Listeria monocytogenes*, à des leptospires, à *Campylobacter fetus fetus* et *fetus venerealis*, avortements liés à *Anaplasma marginale* (anaplasmose), avortements liés à *Anaplasma phagocytophilum* (ehrlichiose).
- **Pour les petits ruminants** : avortements dus au virus de la Border Disease, à des salmonelles (plus particulièrement *Salmonella abortus ovis*), à *Listeria monocytogenes*, avortements d'origine mycosique (notamment liés à *Aspergillus*).

► Valorisation des données agrégées

La valorisation de ces données agrégées repose sur la transmission par les GDS de données anonymées dans un module informatique spécifique.

Les données colligées seront analysées régulièrement, ce qui permettra de fournir à l'ensemble des acteurs du dispositif des informations sur la distribution des causes d'avortements chez les ruminants et son évolution dans l'espace et dans le temps.

► Seuil de déclenchement du protocole

○ Pour les bovins

- ✓ Avortements rapprochés : 2 avortements ou plus en 30 jours ou moins

OU

- ✓ Avortements espacés : 3 avortements ou plus en 9 mois, quelle que soit la taille du cheptel

○ Pour les petits ruminants

- ✓ Avortements rapprochés : 3 avortements ou plus en 7 jours ou moins

OU

- ✓ Avortements espacés : évaluation sur le lot de reproduction et sur une durée de 3 mois :
 - < 250 femelles : 4 % d'avortements
 - > 250 femelles : à partir du 10^{ème} avortement, quelle que soit la taille du lot/ troupeau

► Grille d'interprétation des résultats

Une gradation des niveaux d'imputabilité des séries d'avortements aux différents agents a été définie par le groupe de suivi de la Plateforme ESA.

- **Peu probable** : on considère que l'épisode abortif n'est pas lié à l'agent étiologique recherché.
- **Possible** : on considère qu'il est possible, mais pas de façon certaine, que l'épisode abortif soit lié à l'agent étiologique recherché.
- **Forte** : on considère que l'épisode abortif est lié à l'agent étiologique recherché.
- **Non conclusif** : on considère que les résultats d'analyses ne permettent pas de conclure et notamment d'exclure l'imputabilité de l'épisode abortif à l'agent étiologique recherché. Des investigations complémentaires sont le cas échéant à mener.
- **« Non conforme »** : réservé aux situations dans lesquelles le protocole n'a pas été suffisamment respecté pour permettre une interprétation.

Organisation

Ce projet est mené dans le cadre de la thématique « Avortements chez les ruminants », une des thématiques prioritaires de la Plateforme nationale d'épidémiologie en santé animale (Plateforme ESA). Ce projet est piloté par GDS France, avec l'appui d'un groupe de suivi qui réunit des acteurs locaux (LDA, DDecPP, GDS, GTV), et des représentants nationaux (DGAL, Anses, Adilva, SNGTV, l'Institut de l'Élevage, Oniris et Coop de France).

